

Direction d'établissement

Direction adjointe d'établissement

Le Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées (CSSCV) prône des valeurs de bienveillance, de collaboration et de respect. Ces valeurs sont au cœur de nos actions et interactions quotidiennes. En choisissant de faire carrière au sein de notre organisation, vous occuperez un emploi à la hauteur de vos aspirations dans un secteur paisible de la région de l'Outaouais. Nos établissements sont situés plus précisément dans la Vallée-de-la-Lièvre et la Petite-Nation.

Le CSSCV est à la recherche de gestionnaires pour rejoindre un bassin de candidatures qui servira à combler des remplacements ou des postes vacants de direction et de direction adjointe auprès de ses établissements scolaires. Joignez-vous à notre équipe et déposez votre candidature.

L'emploi de direction ou de direction adjointe d'établissement comporte la responsabilité de la gestion pédagogique et administrative de l'ensemble des programmes et ressources du milieu tout en faisant preuve de bienveillance, de collaboration et de respect. Le rôle est également de favoriser la réussite des élèves conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) et aux encadrements et responsabilités définies par le centre de services scolaire.

Cet emploi comporte notamment l'exercice des responsabilités suivantes :

- Évaluer les besoins de l'école et en définir les objectifs dans le respect des dispositions légales ainsi que des orientations, des politiques, des règlements du centre de services scolaire et du conseil d'établissement;
- Assister le conseil d'établissement dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs, participer aux séances et appliquer les décisions de ce dernier;
- Favoriser la concertation entre les parents, les élèves, l'équipe-école et les autres intervenants de même que leur participation à la vie de l'école et à la réussite scolaire;
- Participer à l'élaboration des politiques et des règlements du centre de services scolaire et voir à l'application de ceux-ci;
- Assurer la promotion de l'école.

En matière pédagogique et éducative, les responsabilités seront notamment de :

- Coordonner l'élaboration, la réalisation et l'évaluation du projet éducatif;
- Solliciter, approuver, refuser ou, à défaut de propositions, prendre des décisions et informer le conseil d'établissement, notamment quant aux programmes d'études locaux, aux nouvelles méthodes pédagogiques, aux normes et modalités d'évaluation des apprentissages, aux règles de classement des élèves et au passage d'un cycle à l'autre;
- Élaborer, après consultation du personnel concerné, des propositions pour approbation par le conseil d'établissement sur des sujets tels que les modalités d'application du régime pédagogique, l'enrichissement ou l'adaptation des objets et contenus indicatifs des programmes d'études, le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option, les services complémentaires et particuliers;
- Établir, mettre en œuvre et évaluer les plans d'intervention pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;
- Proposer au conseil d'établissement des modalités d'évaluation institutionnelle et voir à l'amélioration continue de l'école.

En matière de gestion des ressources humaines, matérielles et financières, les responsabilités seront notamment de :

- Participer au recrutement du personnel de l'école;
- Définir les tâches, diriger, animer le personnel de l'école, en assurer la supervision et l'évaluation;
- Préciser les besoins et organiser des activités de perfectionnement et de formation continue;
- Faire part au centre de services scolaire des besoins d'aménagement, de réfection des immeubles et des locaux et assurer le suivi des travaux;
- Procéder aux achats d'appareils, d'équipements, de biens meubles et immeubles et assurer la tenue de l'inventaire des biens et équipements;
- Préparer, administrer le budget de l'école et en assurer le suivi.

En matière de technologies de l'information et de la communication, les responsabilités seront notamment de :

- Établir, réaliser, évaluer le plan d'intégration et d'utilisation des technologies.

En d'autres matières, les responsabilités seront notamment de :

- Exercer toutes autres fonctions déterminées par la Loi;

- Exercer, à la demande du centre de services scolaire, des fonctions autres que celles de direction d'établissement.

Qualifications minimales requises

- **Diplôme universitaire de 1er cycle** dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors-cadre ou de cadre, dont les qualifications minimales exigent de détenir un grade universitaire de 1er cycle;
- **Programme d'études universitaires de 2e cycle, comportant un minimum de 30 crédits en gestion**, pertinent à l'emploi de cadre d'école :
 - Un minimum de 6 crédits doit être acquis avant la première affectation à un emploi de direction d'établissement et le solde, au cours des 5 années qui suivent cette affectation.
- **5 années d'expérience pertinente***;
- **Détenir une autorisation permanente d'enseigner** délivrée par le ministre de l'Éducation du Québec (MEQ).

**Des lettres d'attestation d'expérience des employeurs précédents seront alors exigées. Les lettres doivent comporter les informations suivantes : fonction exercée, date de début et de fin, nombre d'heures travaillées par semaine, nom, adresse et signature de l'employeur).*

Profil recherché

Le CSSCV recherche des directions et directions adjointes d'établissement qui sauront mettre en œuvre des processus qui assurent un climat de travail positif et productif et qui seront en mesure d'accompagner le personnel qui leur est confié afin que tous travaillent de façon efficace à l'atteinte des objectifs de l'organisation. Le CSSCV croit en une approche collaborative et place l'humain au cœur des décisions.

- Communications interpersonnelles;
- Orientation vers la clientèle;
- Savoir mobiliser;
- Savoir gérer les ressources humaines;
- Savoir gérer les conflits;
- Résistance au stress;
- Résolution de problèmes ;
- Savoir commander;
- Savoir organiser/ orchestrer.

Exigences particulières

- Veuillez noter que des tests psychométriques pourraient être administrés aux candidats retenus, et ce, selon les modalités établies par le CSSCV.

Nombreux avantages de travailler au CSSCV

- Télémédecine;
- Programme d'aide aux employés et à leur famille;
- Droit à la déconnexion;
- Stationnement gratuit;
- Programme d'intégration à l'organisation (PIO) : accueil personnalisé lors de l'entrée en fonction et programme d'accompagnement sous la forme de tutorat;
- Télétravail;
- Rabais corporatifs;
- Budget de perfectionnement;
- Compensation pour l'utilisation du téléphone cellulaire;
- Assurances collectives;
- Régime de retraite;
- 30 à 35 jours de vacances (durée des vacances établie en fonction des années de service continu cumulées dans un organisme du secteur de l'éducation);
- Jours chômés et payés;
- Congés pour responsabilité familiale.

Postuler

Pour **nous faire part de votre intérêt**, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation d'un maximum de deux pages qui témoigne de vos qualifications et de votre intérêt pour le poste, par courriel, **au plus tard le 11 novembre 2024 à 16h** à l'attention de madame Claudia Marchand, secrétaire de gestion du Service des ressources humaines à l'adresse courriel claudia.marchand@csscv.gouv.qc.ca.

Processus d'embauche

Date d'entrevue en présentiel : 29 novembre 2024

Date d'entrée en fonction : à déterminer

Nous tenons à remercier tous les candidats, mais seules les personnes dont la candidature sera retenue seront invitées à participer à une entrevue et devront fournir une autorisation à la prise des références professionnelles ainsi qu'à la vérification de leurs antécédents judiciaires.

Rappel important : si votre parcours scolaire a été fait à l'extérieur du Québec, votre candidature sera considérée uniquement si une évaluation comparative des études effectuées hors Québec produite par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a été transmise lors du dépôt de votre candidature.

Le genre masculin est utilisé au sens neutre et désigne tous les genres.

Le CSSCV applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres de minorités visibles, les membres de minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. De plus, les personnes ayant besoin d'accommodements lors du processus de sélection sont invitées à nous en faire part.

Le personnel du CSSCV est également soumis à la [Loi sur la laïcité de l'État](#).